Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

serait puéril de relever l'utilité d'un pareil ouvrage, soit pour les architectes, soit pour les archéologues, soit pour tous les amateurs et amis de choses anciennes.

Dans son exposé de samedi soir, M. Bourgeois nous a énuméré le nombre extraordinaire de nos peintures anciennes, nombre qui, pour un certain nombre des auditeurs, a été une vraie surprise. Les recherches de l'auteur ne datent encore que de quelques mois, mais elles prouvent à quel brillant succès peut arriver dans ce domaine un chercheur consciencieux.

Quarante-neuf dessins coloriés, destinés aux planches de l'ouvrage en question, étaient exposés dans la salle ; ils formaient le complément nécessaire du texte. M. Bourgeois commence par les décorations qui nous ont été conservées sur des fragments de poteries lacustres, lesquels formeront une planche préhistorique. Puis une autre planche donnera les débris de peintures romaines de notre contrée, parmi lesquels figureront les plus beaux spécimens trouvés cet été à Commugny. La longue période qui s'étend de la fin de la domination romaine jusqu'au XIe siècle n'a guère laissé de peintures décoratives, mais, à partir du XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, M. Bourgeois a développé la série ininterrompue des motifs conservés dans nos églises et châteaux anciens, présentés dans l'ordre chronologique, siècle par siècle, avec une ou plusieurs planches pour chaque siècle.

L'entreprise de M. Bourgeois sera longue et souvent difficile, suivant le lieu et la situation des sujets à relever. Elle mérite l'intérêt et l'encouragement de toute personne cultivée.

Cette conférence, vivement applaudie, sera imprimée sous forme de brochure.

La séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire.

CONCOURS

Collège suburbain de Vauseyon, à Neuchâtel [1].

Le jury a rendu le 8 décembre son verdict et décerné les prix suivants :

1er prix (Fr. 800), à MM. Prince & Béguin, architectes, à Neuchâtel.

2e prix (Fr. 600), à M. Ubaldo Grassi, architecte, à Neuchâtel ;

3e prix « ex-æquo », (Fr. 300), à MM. Prince et Béguin, architectes, à Neuchâtel ;

3e prix « ex-æquo », (Fr. 300), à M. Werner Lehmann, architecte, à Berne.

Les projets présentés au concours, au nombre de 71, seront exposés publiquement du 11 au 18 décembre, dans les salles Est des Galeries Léopold Robert, à Neuchâtel.

Le jury était composé de MM. J. Porchat, Conseiller communal, président ; Fulpius père, architecte, à Genève, rapporteur ; Jung, architecte, à Winterthour ; Bezencenet, architecte, à Lausanne ; R. de Chambrier, président de la Commission scolaire.

[1] Voir N° du 25 septembre 1904, page 344.

Bâtiment scolaire à Colombier (Canton de Neuchâtel).

Le Conseil communal de Colombier ouvre un concours entre architectes suisses ou établis en Suisse pour l'étude de la construction d'un bâtiment scolaire complet à l'usage des classes enfantines, primaires et secondaires de la localité.

Les projets seront envoyés, jusqu'au *15 février 1905* au plus tard, à M. Edouard Redard, président du Conseil communal de Colombier.

Le jury est composé comme suit : MM. Louis Perrier, architecte, Conseiller d'Etat, à Neuchâtel ; Léon Latour, inspecteur des écoles, à Corcelles ; Emile Vogt, architecte, à Lucerne ; Francis Isoz, architecte, à Lausanne ; Eugène Colomb, architecte, à Neuchâtel.

Une somme de deux mille cinq cents francs est mise à la disposition du jury pour être distribuée en prix aux trois ou quatre projets qui lui paraîtraient les meilleurs.

Tous les projets seront exposés publiquement, après la classification faite par le jury, qui sera publiée dans le *Bulletin Technique de la Suisse romande* et dans la *Schweizerische Bauzeitung*.

Le bâtiment contiendra au moins vingt salles, non compris le logement du concierge :

2 salles pour les classes enfantines ; 8 salles pour les classes primaires ; 2 salles pour les classes secondaires, de 48 élèves chacune ; 1 salle semblable, ayant, d'un côté, une petite salle de 20 m² environ, pour collections et instruments de physique, et ayant, de l'autre côté, une petite salle de 20 m² environ pour laboratoire, avec installation d'eau et cheminée ;

1 salle de 60 à 65 m² pour les travaux féminins ; 1 salle de 60 à 65 m² pour les travaux manuels ; 1 salle de 60 à 65 m² pour l'enseignement du dessin ; 4 salles pour la Direction, la bibliothèque, le musée et l'administration scolaire.

Des salles de bains ; une loge de concierge indépendante, placée à proximité de l'entrée principale du bâtiment ; un local pour le chauffage central avec caveau pour le combustible ; à chaque étage, des water-closets en nombre suffisant pour les deux sexes.

Les salles d'école auront un volume d'air de 200 mètres cubes au minimum.

Un bâtiment pour halle de gymnastique, indépendant du bâtiment principal, sera prévu à l'emplacement qui paraîtra le plus convenable.

Il renfermera : 1 salle de gymnastique pour 60 élèves ; 1 vestiaire ; 1 water-closet ; 1 pissoir.

Le chauffage de la halle de gymnastique sera dépendant du bâtiment principal.

Ce bâtiment sera très simple, la façade au Midi sera percée de larges baies.

Le prix de la construction du bâtiment principal et de la halle de gymnastique ne devra pas dépasser Fr. 250 000, y compris l'aménagement du préau, les murs de soutènement, les murs et grilles de clôture.

On exige, à l'échelle de 1 : 200 :

Un plan de situation indiquant l'aménagement du préau, l'emplacement des bâtiments, les murs de soutènement et de clôture, les entrées, etc.

A l'échelle de 1 : 100 :

Les plans de chaque étage, du sous-sol et du comble, les élévations de trois façades ;

Une coupe longitudinale et une coupe transversale et les autres coupes nécessaires à la clarté du projet, un plan, une coupe, une façade de la halle de gymnastique.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne. A³. E². I. L.

Demandes d'emploi.

Un jeune *ingénieur-constructeur* cherche place. (18)

Un jeune *ingénieur-constructeur*, ayant deux années de pratique, cherche place à partir du 15 janvier 1905. (21)

Offres d'emploi.

On cherche, pour la direction d'un chemin de fer près Barcelone, *un ingénieur au courant de l'exploitation des chemins de fer*, connaissant bien la locomotive à vapeur et si possible la langue espagnole. (19)

On demande, pour une maison de constructions mécaniques, en Roumanie, *un jeune ingénieur sachant l'allemand*. (20)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Lausanne.— Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.